

ZOOM SUR...

La saison culturelle 2015



PAROLES AUX ÉLUS

François Varlet :
Les travaux

>p11

DOSSIER

Budget 2015 : un
exercice d'équilibriste

>p12

BROCANTE

La 32^{ème} édition se
prépare

>p18



EXPOSITIONS

Du 13 au 27 juin
Bibliothèque municipale

EN AVANT LA MUSIQUE

Origine de la musique, premiers instruments, musiques et rituels, musicothérapie, etc. sont quelques-uns des nombreux thèmes abordés dans « En avant la musique ».
Renseignements : 01.34.68.54.73

VIE SPORTIVE

Dimanche 24 et lundi 25 mai

TOURNOI SENIORS DE FOOTBALL

À partir de 14h
Stade de Survilliers

Vendredis 22 mai, 12 juin et 26 juin

CONCOURS DE PÉTANQUE

Lou-Cigalou Pétanqueurs
À 19h - Terrain de pétanque
Concours semi-nocturne réservé aux survillois (sans licence)
Renseignements : 06.87.20.22.41

Dimanche 14 juin

FÊTE DU JUDO

Démonstrations des judokas
Gymnase de Survilliers

Samedi 20 juin

FÊTE DU CLUB DE GYMNASTIQUE

Gymnase de Survilliers

Samedi 27 juin

ZUMBA

T-Vibz Dance
Gala de fin d'année
À 20h30 - Gymnase de Survilliers
Renseignements :
tvibzdance@gmail.com - 06.13.11.67.26

Samedi 25 juillet

CONCOURS DE PÉTANQUE

Concours officiel Doublette promotion (licence obligatoire)
Renseignements : 06.87.20.22.41

LES RENDEZ-VOUS DE LA BERGERIE

Les 9 et 10 mai

IL NE FAUT JURER DE RIEN, Advitam et Compagnie
Théâtre classique Renseignements et réservations : 06.89.66.41.21

Du 15 au 17 mai

30 ANS CÉLIBATAIRE, ET ALORS ?, La compagnie des arts en délire
Théâtre Marylou, 30 ans célibataire et fière de l'être ne souhaite pas entrer dans la « normalité » de la « vraie vie ».
Renseignements et réservations sur www.billetreduc.com ou resa30ans@outlook.fr

Le 12 septembre

CE CHER OFFENBACH, De vous à Voix

Spectacle musical Un homme élégant, séducteur entre dans un bistrot parisien, suivi de peu par une femme nerveuse cherchant à rejoindre son amant.

Le 19 septembre

MAJYX

Un groupe de cinq chanteurs entraînant qui mélange les styles : jazz, gospel, variété...

CONCERTS

Samedi 6 juin

CONCERT I-MUSIC LIVE 2015

À partir de 19h
Entrée libre
Théâtre de la Bergerie

Samedi 13 juin

CONCERT DE FIN D'ANNÉE DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

À partir de 17h
Entrée libre
Théâtre de la Bergerie

Dimanche 21 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE

De 15h à 18h
Place de la Bergerie

AUTRES

Vendredi 19 juin

FESTIVAL ROCKABILLY

À 20h30 - Salle des fêtes

Samedi 20 juin

FEU DE LA SAINT JEAN ET AUTO RETRO

Parc de la mairie et Place de l'Église

Vendredi 1er mai

BROCANTE

Vendredi 8 Mai

22ÈME SALON DE MODÉLISME

CIAMARS - Persan (95)

23 et 24 mai

CONCOURS DE MAQUETTES CIAMARS

Samedi 6 juin

MUSÉE DE LA COUPOLE

CIAMARS - Saint-Omer (62)

SENIORS

Mardi 19 mai

VISITE DE SAINT QUENTIN

Club de l'âge d'or
Visite du musée des métiers d'antan et motobécane puis repas et danse à la guinguette de la plage de l'Isle

Vendredi 12 juin

TOURNOI DE BELOTE

Club de l'âge d'or
Au Colombier
Renseignements : 01.34.68.65.22

Jeudi 18 juin

JOURNÉE SPÉCIALE BRÉSIL

Club de l'âge d'or

Jeudi 2 juillet

JOURNÉE À LA MER

Club de l'âge d'or

ÉCOLES

Mercredi 20 mai

CROSS DES ÉCOLES

Attention le Cross des écoles est reporté au 20 mai !
Parc de la mairie



ENCORE DE NOMBREUX COMBATS EN PERSPECTIVE !

Chères Survilloises, Chers Survillois,

Voici le second numéro de votre nouveau magazine, il annonce le printemps et les nombreuses manifestations qui vont se succéder jusqu'à la fin juin. Vous y trouverez des renseignements pratiques, mais aussi des nouvelles de vos Associations.

Nous venons de voter le budget, un exercice de plus en plus difficile, suite à la réduction des finances locales engagée par l'État depuis deux ans. Avec une perte de 25 % de la dotation de l'État, ce sont toutes nos capacités d'investissement qui sont réduites à zéro. Nous avons pris le parti de limiter l'augmentation des impôts aux alentours de l'inflation à la différence de nos voisins qui ont choisi d'appliquer de très fortes hausses. Combien de temps pourrons-nous résister ?

Nous avons maintenu les montants des subventions aux associations à leur niveau de 2014 afin que chacune conserve sa capacité de fonctionnement. Chaque adjoint a reçu comme objectif une réduction de 5 % par rapport à l'année précédente, il faudra faire preuve d'inventivité.

Comme je l'ai dit, notre capacité d'investissement est presque nulle et les aides du Conseil Général/Départemental, de plus en plus faibles. Nous allons donc devoir faire des choix difficiles, en continuant à privilégier les écoles et le maintien des bâtiments. Heureusement la Communauté d'Agglomération a répondu à nos sollicitations, mais nous attendons toujours les réponses des parlementaires et du Conseil Général/Départemental.

« NOUS AVONS MAINTENU LES MONTANTS DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS À LEUR NIVEAU DE 2014 AFIN QUE CHACUNE CONSERVE SA CAPACITÉ DE FONCTIONNEMENT »

Ce souci de rigueur va nous conduire à revoir le mode d'encaissement des services proposés aux administrés : à compter du mois de septembre, cantines, mercredis loisirs, études, école de musique, feront l'objet d'un règlement mensuel lors de l'inscription. Nous sommes contraints de prendre cette décision devant l'accroissement des retards de paiement. Chacun comprendra que la collectivité ne doit pas et ne peut pas se substituer aux incivilités d'une minorité d'usagers.

Comme vous l'avez peut-être lu dans la Presse, le Préfet de Région a rendu sa décision quant au futur périmètre de notre Communauté : aux 19 communes de la CARPF, vont s'ajouter les 6 communes de Val de France et 17 communes de Seine et Marne. Nous avançons vers l'inconnu. Quel sera l'impact de l'entrée de Val de France sur nos finances locales et sur les feuilles d'impôts de nos concitoyens ? Tout le monde l'ignore. Encore une décision prise dans des bureaux parisiens par quelques irresponsables qui ne se soucient en rien des conséquences de leurs décisions.

Encore de nombreux combats en perspective !

En dépit de toutes ces interrogations, profitez au maximum de toutes les animations qui vous sont proposées en attendant la période estivale.

Vous pouvez compter sur mon engagement au service des Survillois
Jean-Noël Moisset

SOMMAIRE

RETOUR EN IMAGES <p.4

À LA UNE <p.8

Saison culturelle : Survilliers ouvre les portes de son théâtre à des programmations extérieures reconnues

PAROLES AUX ÉLUS <p.11

François Varlet : Les travaux

DOSSIER <p.12

Budget 2015 : un exercice d'équilibriste

NOS JEUNES <p.14

Association Jeunesse de Survilliers : c'est votre association !

NOS SENIORS <p.15

L'atelier mémoire ou comment booster vos neurones

À L'ÉCOLE <p.16

Portail Famille : du changement dans vos démarches

SPORTS <p.17

La zumba : ce n'est pas qu'un cours de fitness à la mode

BROCANTE DU 1^{ER} MAI <p.18

La 32^{ème} édition se prépare

ASSOCIATIONS <p.20

L'échiquéenne, Stanley Airsoft, Handball



20 MARS ACTIVITÉS SENIORS ANIMATION ET GOÛTER

Nos seniors ont eu le plaisir d'assister à un spectacle de chant au théâtre de la Bergerie.

Cette nouvelle animation est organisée un vendredi par mois au carré galerie de la Bergerie ou à la salle des fêtes.

Une équipe de chanteurs, des musiciens et un goûter les attendent à partir de 14h.

Inscription obligatoire au 01.34.68.16.84.

Prochaines animations les 24 avril, 22 mai et 19 juin.



27 MARS SOIRÉE STAND UP À SURVILLIERS

Les membres de l'Underground Comedy Club et leurs invités de choix (Shirley Souagnon et Luigi Li) ont fait salle comble au Théâtre de la Bergerie.

Cette soirée sous le signe de l'humour a rencontré un vif succès. On espère les revoir !



21 MARS SPECTACLE DE FLÛTE AU THÉÂTRE DE LA BERGERIE

Mêlant habilement texte conté et musique, la classe de flûtes de l'école de musique et Bruno Jouard nous ont raconté l'incroyable histoire de M. Thibault et de sa parfumerie.



10 AVRIL CARNAVAL DES ÉCOLES

Les écoles Romain Rolland et Jardin Frémin se sont réunies pour fêter le carnaval. Les enfants, tous costumés, étaient ravis de défiler jusqu'au parc de la mairie.



TRAVAUX DE PRINTEMPS : N'OUBLIONS PAS CERTAINES RÈGLES

Nuisances sonores

Les travaux de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage, comme les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, etc. ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Déchets verts

La collecte des déchets végétaux a lieu tous les mercredis du 1er avril au 25 novembre 2015.

Vous pouvez également déposer vos déchets végétaux en déchèterie ou pratiquer le compostage.

L'herbe coupée, les fleurs et les feuilles doivent être présentées en bac identifié « déchets végétaux » ou dans des sacs en papier biodégradables.

Les petites branches peuvent être présentées en fagots ficelés avec des liens naturels.

Attention : les branches, troncs, souches, cailloux, terre, etc. doivent être déposés en déchèterie.



LES DÉTECTEURS DE FUMÉE

Les détecteurs de fumée sont obligatoires dans toutes les habitations, individuelles ou collectives, depuis le 8 Mars 2015.



En cas d'incendie, les fumées sont plus mortelles que les flammes. C'est pourquoi leur détection permet d'intervenir dès le début de l'incendie.

Un détecteur avertisseur autonome de fumée (DAAF) est un petit appareil qui fonctionne à pile. Dès les premières fumées, il émet une alarme puissante (85db).

Le détecteur doit respecter la norme européenne EN 14604 et porter le marquage CE, la marque NF est une garantie supplémentaire. Il est recommandé d'en installer à chaque niveau de l'habitation, à l'exception des caves et garages.

L'appareil est placé près des chambres afin d'être bien perçu la nuit. Il ne doit pas être installé dans la cuisine et la salle de bains afin d'éviter les déclenchements intempestifs par les vapeurs.

UNE NOUVELLE PÉDIATRE POUR NOS ENFANTS

Le docteur Marie NIAR (pédiatre) s'associe au Dr Jacob et a repris la clientèle du Dr Boichot depuis le 1er avril.

Tél. : 01.30.40.53.03



JUSQU'À 450 € D'AMENDE EN CAS D'ABANDON DE DÉCHETS DANS LA RUE

Depuis le 26 mars 2015, les personnes qui jettent leurs ordures et autres déchets sur la voie publique, en dehors des emplacements prévus à cet effet, encourent une amende 450 € contre 150 € auparavant.

Les particuliers qui abandonnent ordures et objets sur le trottoir, ceux qui ne ramassent pas les déjections de leurs animaux ou urinent sur la voie publique encourent dorénavant une amende de 450 euros, soit le triple de ce qui était prévu auparavant. Si l'auteur de la contravention est verbalisé sur place, une amende forfaitaire est prévue. Son montant est fixé à 68 € si le paiement s'effectue sur le champ ou dans les 45 jours, 180 € au-delà de ce délai.

Le fait de ne pas respecter les heures et jours de collecte d'ordures ou le tri sélectif reste en revanche puni d'une amende de 150 €.

Lorsque les déchets abandonnés « entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage », le particulier peut se voir infliger une amende forfaitaire de 135 €, un montant qui peut passer à 375 € voire jusqu'à 750 € en cas de majoration.

Pour mémoire : les dépôts d'encombrants ou de gravats réalisés au moyen d'un véhicule sont, quant à eux, sanctionnés de 1 500 € d'amende.

Décret n° 2015-337 du 25 mars 2015 relatif à l'abandon d'ordures et autres objets

PARKING DU CENTRE COMMERCIAL DU COLOMBIER

Nous vous rappelons que le parking du centre commercial du Colombier est une propriété privée gérée par un syndicat privé sur laquelle la mairie ne peut intervenir.

UTILISATION DES TAXIS COMMUNAUTAIRES

Les taxis communautaires ne peuvent être utilisés qu'en cas de rendez-vous dans des hôpitaux et centres de soins proche de la CARPF. Liste consultable en mairie ou sur www.survilliers.fr.

CIF : UN SERVICE AUX USAGERS DÉPLORABLE

Suite aux nombreux dysfonctionnements rencontrés sur les lignes CIF (retards, arrêts non respectés, etc.), M. le Maire et Reine-Marie Grémeaux (adjoindue aux transports) ont reçu M. le directeur des CIF.

Leurs demandes et leurs suggestions pour améliorer le service de transport sur la commune ont bien été entendues. La demande concernant l'injection d'un bus R2 supplémentaire (ce qui diminuerait les retards) va être étudiée par l'organe décideur : le STIF. En cas de réponse positive, l'application de cette demande peut prendre plusieurs mois. Survilliers Magazine ne manquera pas de vous informer de l'avancée de cette affaire.

Rappel : Si vous souhaitez vous diriger vers Roissy (aéroport, zone technique, RER B), la ligne R4 permet de rejoindre la zone aéroportuaire depuis Louvres du lundi au samedi. En outre, la ligne 95.01 vous conduit depuis Survilliers à Roissy Pôle. Renseignements sur www.keolis-cif.com.

PARC DE LA MAIRIE

Le parc de la mairie ferme à 18h. Tous les véhicules doivent être partis pour que le portail puisse être fermé.

TRAVAUX PRÈS DU NOVOTEL

Les travaux en cours entre la caserne de pompiers et le Novotel se déroulent sur le territoire de Saint-Witz. La mairie de Survilliers ne peut donc pas gérer le nettoyage de la chaussée.

Cependant, Survilliers a demandé à la commune de Saint Witz de s'assurer que la route soit nettoyée régulièrement suite aux nombreuses sorties de véhicules de chantier.

POURQUOI DES RUES EN ZONE 30 ?

La sécurité des habitants avant tout.

Nous recevons des remarques concernant la vitesse de certains automobilistes dans notre village.

Que faire ?

- des contrôles de vitesse : ils sont régulièrement effectués par la police intercommunale, mais il ne peut y en avoir partout
- des chicanes : nous en avons posées, mais elles causent beaucoup de gêne pour les riverains et les services de voies publiques (ramassage des ordures, pompiers, balayeuse,...)
- des ralentisseurs : là aussi, les nuisances sont supérieures à l'efficacité (bruit, fendillement des maisons,...)

Alors, nous avons décidé de passer en « zone 30 » les quartiers les plus sensibles aux risques d'accidents, compte tenu de leurs infrastructures (peu ou pas de trottoir, trafic piéton important, largeur des rues, visibilité limitée, école,...).

Pourquoi « zone 30 » ?

La réglementation ne s'applique pas à une simple limitation de vitesse, elle répond aux problèmes de circulation que nous rencontrons :

- la largeur des voies de circulation n'est pas limitée par un tracé
- plus de passage piéton pour traverser la chaussée

Bien sûr comme dans toutes solutions il y a des satisfaisants et d'autres pas, mais quelle solution peut obtenir l'unanimité !

Pour exemple, il vous faudra 24 secondes de plus pour parcourir le chemin des Essarts, vaut-il mieux risquer un accident ?

Réglementation

Pour plus d'informations, se référer à l'article R110-2 du Code de la Route



SAISON CULTURELLE 2015

SURVILLIERS OUVRE LES PORTES DE SON THÉÂTRE À DES PROGRAMMATIONS EXTÉRIEURES RECONNUES

J'aurais souhaité présenter nos projets avec gaité et optimisme, après tout c'est le printemps ! La vie reprend après un long hiver !

Mais comment rester joyeux quand depuis le début de l'année les atteintes aux libertés et aux valeurs de toutes les sociétés humaines dans le monde s'amplifient et atteignent un niveau d'horreur indicible !

Vous l'avez compris de vous-même, des individus abjects s'en prennent à l'intelligence pour bientôt mieux asservir, mieux avilir ! Pour faire reculer la civilisation !

LA COMMISSION CULTURE

Francis Rondet
Sandrine Fillastre
Adeline Roldao-Martins
Christine Allouis
Marina Camagna
Éliane Lor
Evelyne Bridet
Michel Raes
Rudy Borne
Loïc Frémaux
Daniel Benagou
Ahmed Lafrizi
Bernard Guilloux

Nul n'est plus à l'abri, dans aucun pays, quelque soit son origine et ses convictions !

Modestement notre équipe culture entre en résistance et va continuer à vous enrichir et vous distraire en vous proposant de nouveaux spectacles. Pièces de théâtre, lectures et poésies, et concerts de musique vous seront proposées pendant cette année 2015.

Nous souhaitons de la diversité et de la qualité, et tout cela toujours pour un coût modeste.

J'espère que vous vous rangerez à nos côtés et que vous serez nombreux à vous déplacer pour que triomphe « la culture » ...

La guerre contre l'humour et l'intelligence humaine étant ouvertement déclarée il nous appartient de mener le combat et de continuer à vous faire lire, à vous faire rire, à vous faire vivre quoi ! Comme des êtres humains et non des barbares décervelés !

Francis Rondet

FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR

Pour la première fois, Survilliers s'est associée à l'association « Entre Cour et Jardin » et accueille la sélection Région Ile-de-France du Festival National de Théâtre Amateur (Festhéa).

Cinq troupes et cinq pièces vont se succéder sur la scène de la salle Jean Anouilh à l'issue des quelles le jury choisira la troupe qui représentera l'Ile-de-France à Saint Cyr sur Loire en octobre.

Les 24, 25 et 26 avril au Théâtre de la Bergerie



IL NE FAUT JURER DE RIEN ALFRED DE MUSSET

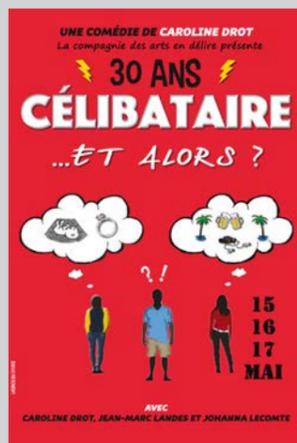
Pièce écrite en 1836, « Il ne faut jurer de rien » traite de sujets intemporels et qui nous préoccupent encore aujourd'hui.

Les 9 et 10 mai au Théâtre de la Bergerie

30 ANS CÉLIBATAIRE, ET ALORS ? CAROLINE DROT

Cette comédie rafraîchissante de Caroline Drot pèse le pour et le contre du passage à la vie d'adulte « rangé ».

Les 15, 16 et 17 mai au Théâtre de la Bergerie



CE CHER OFFENBACH DE VOUS À VOIX

Ces artistes mettent à l'honneur Jacques Offenbach, créateur de l'opéra-bouffe qui traite de sujets comiques. Laissez-vous porter par une œuvre chantée légère et agréable.

Le 12 septembre au Théâtre de la Bergerie

MAJYX

Ce groupe de cinq chanteurs talentueux nous offre un spectacle au répertoire vaste : du jazz au gospel en passant par la variété française.

Le 19 septembre au Théâtre de la Bergerie



TOC TOC

ART SCÉNIQUE & CIE

Cette comédie de Laurent Baffie a rencontré un vif succès en France et à l'étranger.

Art scénique & cie nous fait le plaisir d'apporter jusqu'à Survilliers la salle d'attente où des patients atteints de Tocs attendent leur thérapeute.

Les 26 et 27 septembre au Théâtre de la Bergerie



VENEZ NOMBREUX !

MISIK AN CHAY

Gloriah Bonheur et ses musiciens revisitent, dans un style teinté de jazz, le répertoire antillais et nous apportent le parfum des îles en plein Val d'Oise.

Le 3 octobre au Théâtre de la Bergerie



LE CHANT DES POÈTES : UN RETOUR À L'ANTIQUITÉ EN MUSIQUE - ENTHEOS

Dans le cadre des Festivités 1515 organisées par la Communauté d'Agglomération Roissy Porte de France, la ville d'Écouen et le musée national de la Renaissance, « Le chant des poètes : un retour à l'antiquité en musique » nous présente onze artistes (quatre chanteurs, six instrumentalistes et un récitant) qui interpréteront trois compositeurs aujourd'hui méconnus.

Le 10 octobre à l'Église Saint Martin



NATURE, MUSIQUE ET POÉSIE - INÉDIT

Ce spectacle inattendu mêle habilement les arts grâce au talent d'Isabelle Godet, scénographe, Antonio Labati, comédien, et Amaury Eidelwein, pianiste.

Ce projet original réunit un décor floral féérique et les plus belles pages de la musique et de la littérature.

Les 16, 17 et 18 octobre au Théâtre de la Bergerie



RETROUVEZ LA PROGRAMMATION COMPLÈTE ET VOS TROUPES LOCALES PRÉFÉRÉES
DANS VOTRE AGENDA CULTUREL (DISTRIBUÉ DANS VOS BOÎTES À LETTRE)

AGISSONS POUR L'EMPLOI

Le 24 mars dernier, une réunion d'échanges et d'informations s'est tenue à la salle des fêtes de Survilliers. Organisée par les acteurs de Guid'emploi, elle s'adressait aux demandeurs d'emplois survillois conviés pour l'occasion et à toute personne concernée pour la problématique de l'emploi.



En présence de représentants de la Maison de l'emploi, de la mission locale, de l'agence d'interim RAS interim ainsi que de M. le Maire, en tant que Vice-Président chargé de l'emploi et de la formation au sein de Roissy Porte de France, il ne s'agissait pas d'une énième réunion d'informations mais d'un réel échange autour de situations concrètes. Proches des réalités et des besoins de l'emploi du territoire, ces interlocuteurs ont pu répondre aux questions de la vingtaine de participants.

M. DAVID C, DEMANDEUR D'EMPLOI, PARTAGE SON EXPÉRIENCE

COMMENT AVEZ-VOUS PRIS CONNAISSANCE DE LA RÉUNION DU 24 MARS ?

Dans le cadre de ma recherche d'emploi, je me suis rendu à une permanence du mardi matin du Guid'emploi, à la Mairie. J'ai été ainsi informé de cette réunion.

QU'EN AVEZ-VOUS PENSÉ ?

J'avoue que je m'y suis rendu avec un peu d'appréhension. Je pensais que ça allait être encore une réunion très générale. Mais pas du tout. Des acteurs comme la maison de l'emploi étaient présents et même une agence d'interim. J'ai pu poser des questions et recevoir une information personnalisée. Je n'étais pas qu'un numéro.

QU'EST CE QUE CELA VOUS A APPORTÉ ?

Principalement deux choses. La première, très importante, une remise en question de mon orientation. N'étant pas véhiculé, je recherche un emploi à proximité et mon souhait de pouvoir trouver un poste de soudeur limite mes chances de trouver un emploi, sur un territoire où il existe de nombreuses autres opportunités dans l'hôtellerie, la sécurité ou la logistique. J'ai donc décidé de me réorienter et d'entamer une formation dans la sécurité. Guid'emploi m'accompagne dans cette démarche.

La seconde, cette réunion m'a permis de retrouver une confiance en l'avenir et de me faire prendre conscience, qu'il faut être acteur de son destin.

MARYSE GUILBERT, ADJOINTE À L'EMPLOI



« Le témoignage de David C. est important car il renforce l'idée qu'en situation de demande d'emploi, le lien social est primordial. Très souvent les demandeurs d'emploi se sentent isolés, dans un système très normé et quasiment déshumanisé. Les candidatures se font quasi exclusivement par Internet, sans contact humain. L'effet pervers de cela est que le demandeur d'emploi pense arriver à une situation de « mission accomplie » quand il a postulé à 5, 6, 10 annonces d'emploi. Or cela ne suffit plus. Mme Josse de l'agence RAS Interim a bien souligné l'importance de contacter par téléphone l'entreprise pour laquelle le candidat postule, quelques jours après l'envoi de sa candidature, voire de se déplacer.

Un candidat qui démontre sa motivation fait toute la différence. »

GUID'EMPLOI, UNE ÉQUIPE D'ÉLUS À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS :

L'ÉQUIPE DE GUID'EMPLOI

Maryse Guilbert
Jean-Jacques Bizeray
Rudy Borne
Daniel Benagou
Bernard Guilloux
Christelle Lefort
Adeline Roldao-Martins

Valérie Marie
Estelle Boissard

Accueillir dans une relation de proximité personnalisée en toute confidentialité

Écouter et faire un bilan de votre parcours professionnel

Conseiller sur la rédaction de votre CV et de vos lettres de motivation

Informé sur les services existants et sur les démarches possibles

Orienter vers les différents organismes et professionnels qui peuvent vous aider

Une permanence est organisée tous les mardis de 9h à 12h en mairie de Survilliers sur rendez-vous au 01.34.68.34.35.

Alors, n'hésitez plus ! Faites-vous connaître, l'équipe est là pour vous aider !

LA MAISON DE L'EMPLOI DE L'EST DU VAL D'OISE

Une association implantée sur le territoire depuis 2008. Demandeurs d'emploi, salariés, elle vous accueille à Fosses pour :



- Consulter les offres d'emploi et de formation
- Préparer votre candidature
- Bénéficier d'une aide immédiate et personnalisée
- Vous renseigner sur vos droits
- Vous informer sur les démarches, partenaires, aides
- Construire votre projet professionnel
- Participer aux ateliers collectifs



Adresse : Du lundi au jeudi de 13h30 à 17h. Pôle civique, 3 rue Fernand Picquette, 95470 FOSSES 01 34 72 11 59 / 01 34 31 16 15

LES TRAVAUX À SURVILLIERS



PARFOIS ILS GÊNENT ET DÉRANGENT, MAIS IL FAUT RECONNAITRE QUE LES TRAVAUX SONT NÉCESSAIRES POUR CONSERVER UNE QUALITÉ DE VIE ET UN ENVIRONNEMENT AGRÉABLE. FRANÇOIS VARLET, ADJOINT EN CHARGE DE L'INFORMATIQUE, LA SÉCURITÉ, L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET DES BÂTIMENTS COMMUNAUX, NOUS ÉCLAIRE SUR LA FAÇON DONT SONT GÉRÉS, PLANIFIÉS ET EFFECTUÉS LES DIFFÉRENTS TRAVAUX SUR LA COMMUNE.

SURVILLIERS MAGAZINE : M. Varlet, vous travaillez beaucoup avec le service technique de la mairie, quelles sont leurs missions ?

F. VARLET : Les agents du service technique consacrent 2/3 de leur temps à de petits travaux d'entretien, répétitifs et quotidiens. Cela va du remplacement d'une lampe à la tonte des espaces verts, en passant par la réparation d'une fuite d'eau et le nettoyage des locaux. Leurs journées sont rythmées par les imprévus et les urgences de dernières minutes.

À côté de tout ça, il y a les travaux de rénovation et d'entretien sur le long terme comme la réfection des toitures, les ravalements, le remplacement de portes et de fenêtres.

Enfin, il faut veiller à ce que les bâtiments soient sécurisés et répondent aux législations en vigueur.

SURVILLIERS MAGAZINE : Le service technique s'occupe-t-il de tous les travaux de la commune ?

F. VARLET : Pour les gros travaux nécessitant des compétences et des matériels spécifiques, nous faisons appel à des entreprises extérieures. Mais, quand c'est possible, nous privilégions le travail en interne.

SURVILLIERS MAGAZINE : Comment planifiez-vous les interventions sur la ville ?

F. VARLET : Nous les classons par priorité, par importance mais aussi en fonction du besoin. Les travaux urgents incluent souvent une notion de sécurité, il est donc important d'identifier les actions à prioriser et d'organiser le travail des agents en fonction de tous ces paramètres.

SURVILLIERS MAGAZINE : Que s'est-il passé depuis le début du mandat ?

F. VARLET : Les services techniques ont effectué de nombreux travaux d'entretien comme la rénovation de la salle Jean Anouilh au théâtre de la Bergerie (peinture, scène, éclairage, régie, etc.), des rafraîchissements de peinture dans la salle polyvalente et l'entrée du gymnase, les salles de classe de l'école maternelle du Jardin Frémin, la salle de judo sous l'école élémentaire du Colombier. Ils ont également aménagé le local qui abrite le tout nouveau Relais Jeunes et accueille le soutien scolaire, ainsi qu'un bureau et une salle d'archives en mairie.

Nous avons fait appel à des entreprises extérieures pour l'installation de fenêtres et de système de ventilation dans la salle de judo, la création de murs coupe-feu à l'école élémentaire du Colombier, ainsi que pour le traitement et le rebouchage des fissures de la façade du gymnase.

Il a également fallu réparer les dégâts causés par la grêle (toitures, carreaux, éclairage public, etc.).

SURVILLIERS MAGAZINE : Quels sont les obstacles, les contraintes que vous et le service technique rencontrez dans la mise en œuvre de ces travaux ?

F. VARLET : Nous avons de la chance d'avoir accès à de nombreuses activités dans notre village, mais cela conduit à un nombre important de locaux sur la commune. Pour entretenir tous ces locaux, il faut tenir compte de leur occupation et trouver des moments pour que la réalisation des travaux gêne le moins possible les différentes activités qu'ils accueillent. Les interventions doivent avoir lieu pendant des périodes bien définies et parfois courtes. Dans les écoles par exemple, les travaux ne peuvent être effectués que pendant les vacances scolaires.

SURVILLIERS MAGAZINE : Quels sont les projets pour 2015/2016 ?

F. VARLET : Il y a plusieurs grands projets comme la conservation de l'église. Un calendrier de réfection sera établi lorsque l'architecte des monuments historiques aura étudié les travaux nécessaires.

La construction du club house pour le tennis et la réfection de la toiture du gymnase font aussi partie des projets futurs. L'école élémentaire du Colombier devrait également voir ses classes et couloirs repeints et sa cour rénovée.

Pour tous ces travaux, des subventions ont été demandées. Nous réaliserons ce que nous pourrons en fonction du budget et des subventions qui nous seront accordées.

SURVILLIERS MAGAZINE : Pour conclure, quels sont vos objectifs pour le mandat ?

F. VARLET : Analyser et évaluer les travaux nécessaires par bâtiment afin de ne pas faire et défaire pour refaire ! Répondre aux demandes et aux besoins par priorité d'importance. Et enfin, travailler avec le personnel communal au maximum et valoriser leur travail.



BUDGET 2015 : UN EXERCICE D'ÉQUILIBRISTE

LE BUDGET 2015 A ÉTÉ ADOPTÉ À UNE TRÈS LARGE MAJORITÉ LE 31 MARS DERNIER PAR LE CONSEIL MUNICIPAL. CE BUDGET S'INSCRIT DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE TRÈS DIFFICILE MARQUÉ PAR LE DÉSENGAGEMENT ACCÉLÉRÉ DE L'ÉTAT, UNE OPACITÉ DES MODES DE CALCUL DE CERTAINES DÉPENSES OBLIGATOIRES, INDÉPENDANTES DE LA VOLONTÉ MUNICIPALE ET UNE COMPLEXIFICATION DE LA PRÉVISION DES RECETTES. MALGRÉ CELA, SURVILLIERS MAINTIEN LA STABILITÉ DE SES TAUX D'IMPOSITION ET RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ ET UTILE À TOUS.

Le budget est un acte administratif, précisant les moyens financiers prévisionnels pour l'année à venir.

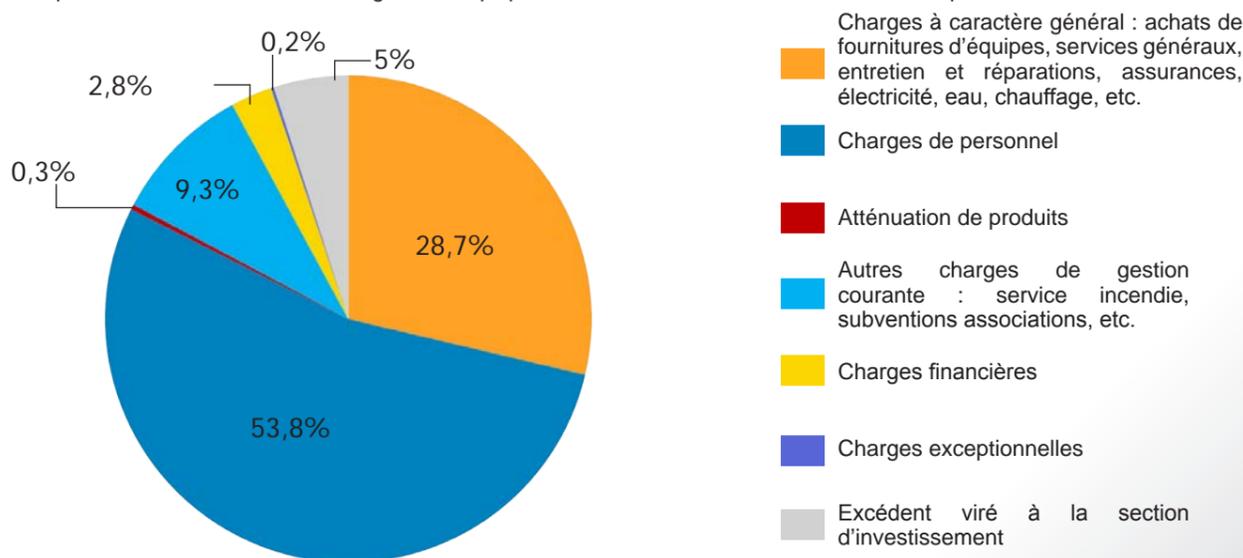
Le vote du budget est aussi chaque année l'occasion de débattre des projets de la commune et d'étudier l'état des finances de la ville. Il fixe les taux des diverses taxes communales (taxe d'habitation, taxe foncière, etc.).

Les élus ont également approuvé le rapport sur l'exécution du budget 2014.

Pour l'exercice 2015, le budget d'investissement s'élève à 942 345 euros, et le budget de fonctionnement à 5,18 millions d'euros. La section de fonctionnement regroupe les dépenses liées à l'activité quotidienne des services municipaux. La section d'investissement concerne en grande partie les travaux, les aménagements et achats importants.

ZOOM SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le graphique ci-après montre comment se répartissent les principaux postes de dépense pour l'année 2015. Les services généraux comprennent les frais administratifs généraux qui permettent à l'ensemble des services municipaux de fonctionner correctement.



DES BAISSSES DE RECETTES SANS PRÉCÉDENT

Le budget 2015 est caractérisé par une forte diminution de ses recettes, sans précédent.

Incapable de se réformer lui-même, l'État a en effet décidé de faire porter l'essentiel des efforts de réduction de ses propres dépenses sur la diminution de la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée aux collectivités locales en contrepartie d'anciens impôts supprimés et des transferts de charges opérés depuis des années.

Cette réduction devait se porter à 3% en 2014 et 10% par an pour les années suivantes. Or, nous avons constaté une baisse de 15%, et cela malgré l'augmentation de notre population et la paupérisation de cette dernière : Survilliers est classée au 160^{ème}

rang de la population la plus pauvre, sur 185 communes du Val d'Oise.

D'autres baisses ont été constatées (droit de mutation), pour lesquelles des recours sont en cours.

DES CHARGES CROISSANTES ET IMPOSÉES

En plus de la diminution de ses ressources financières, Survilliers doit faire face à des charges croissantes qui, là encore, sont le fait de décisions indépendantes de sa volonté. Il s'agit notamment des charges liées à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires imposée par l'État, pour laquelle nous ignorons si la modeste subvention de 50 € par enfant et par an sera maintenue.

Comme toutes les collectivités, Survilliers doit également intégrer des dépenses de personnel liées à des évolutions législatives et réglementaires, telle que l'augmentation massive de la part patronale de cotisations retraitée.

CHIFFRES CLEFS

29% : part des taxes d'habitation et foncière dans les recettes de la commune

100 000 € : Baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement

5% : Réduction des dépenses de fonctionnement courantes (hors personnel)

DES RECHERCHES D'ÉCONOMIES DANS TOUS LES SECTEURS

S'appuyant sur la rigueur de sa gestion budgétaire conduite depuis de nombreuses années, la commune s'astreint à une rationalisation de ses dépenses et à la recherche systématique d'économies. Le budget 2015 traduit ce volontarisme : les charges de fonctionnement courantes, hors les dépenses de personnel, sont en baisse de 5% en 2015. Dans un contexte fortement contraint, cet effort de rigueur est porté par tous les élus et les services municipaux dans leur gestion quotidienne.

La recherche d'économies s'illustre également par la mise en œuvre d'une politique d'achats groupés pour nos dépenses en électricité et la négociation systématique de tous les contrats. Comme le précise Daniel Benagou, Conseiller Municipal délégué aux achats :

« Depuis le début de ce nouveau mandat, une évidence s'est imposée à notre équipe : la modération de nos besoins doit être et sera prioritaire.

Cette sobriété naturellement admise par tous permettra de réduire notre budget. Notre challenge sera de répondre à nos besoins courants en limitant les coûts que nous devons y consacrer.

Depuis un an, nous avons renégocié une partie de nos contrats. Ce lourd travail de mise en concurrence nous a permis soit d'imposer à nos fournisseurs habituels de réduire leurs prétentions, soit de trouver de nouveaux partenaires qui ont su s'adapter à nos exigences.

Dans l'ensemble, chacun aura compris nos motivations.

Au vu de ces résultats, l'ensemble de l'équipe est convaincue que nous devons continuer dans cette voie. »

DES PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT RÉAFFIRMÉES

Malgré ce budget « difficile », aucune politique publique n'est sacrifiée : les subventions aux diverses associations, les actions en direction des personnes âgées, des écoles, des jeunes, de l'emploi, de la culture et du cadre de vie au quotidien



ont été maintenues. Plusieurs projets d'investissement, dont la réalisation sera soumise à l'obtention des diverses subventions demandées, attestent de la volonté de l'équipe municipale, d'engager des améliorations conséquentes.

- la rénovation de la toiture du gymnase
- les travaux de la cour élémentaire du Colombier
- les travaux d'eaux pluviales de la rue de la liberté et du jardin Frémin
- la création d'un Club House pour la section Tennis de l'Avenir
- l'engagement des travaux de restauration d'urgence de l'église Saint-Martin

BUDGET COMMUNAL : PETIT LEXIQUE

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement se rapportent à tout ce qui permet au personnel, aux services et aux équipements municipaux de fonctionner. Cela intègre les salaires et les charges sociales des agents municipaux, l'entretien des écoles maternelles et primaires, l'achat de fournitures ou de services, les subventions aux associations, les frais généraux de fonctionnement (électricité, téléphone, chauffage, balayage de la voirie, assurances, frais financiers...).

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement correspondent à des dépenses affectant le patrimoine de la ville comme les grands projets d'équipements qui engagent l'avenir de la commune. Elles sont principalement liées aux travaux de rénovation ou de construction. Elles comptent également le remboursement du capital des emprunts.

LES RECETTES DE LA COMMUNE

Les recettes comprennent les impôts locaux, les dotations de la communauté d'agglomération (compensation de l'ancienne taxe professionnelle comprenant la CFE et CVAE et la dotation de solidarité), les droits de mutation, le fond de compensation TVA... Autre apport conséquent, les dotations de l'État évaluées en fonction de différents critères dont celui de la population. L'aide principale est la dotation globale de fonctionnement (DGF) qui est actuellement à la baisse. Les autres recettes proviennent du produit des tarifs municipaux (restauration scolaire, centres de loisirs, ...), des subventions et des contributions des autres collectivités (conseil départemental, régional...) ainsi que d'autres subventions sollicitées pour les divers projets engagés par la municipalité.

INTERVIEW D'ADELINE ROLDAO- MARTINS, ADJOINTE AUX FINANCES

POURQUOI LE BUDGET 2015 A-T-IL ÉTÉ BOUCLÉ SI TARDIVEMENT ?



Le budget 2015 n'aura jamais été aussi difficile à boucler pour les collectivités locales.

Elles doivent en effet composer avec une baisse vertigineuse de leurs ressources conformément au plan d'austérité imposé par le gouvernement et une augmentation croissante de leurs charges. Il s'agit, à mon sens, d'un effort disproportionné, et injuste, quand on sait que les collectivités locales ne participent que pour 9,7 % à la dette publique nationale (contre 80 % pour l'État et 10,3 % pour la Sécurité sociale) et

qu'elles assurent 70 % de l'investissement public à l'échelle nationale. Survilliers n'est pas épargnée et doit faire face à une baisse considérable de ses recettes. Nous n'avons donc négligé aucune piste d'économie, ni aucun axe de recettes.

QUEL SERA L'IMPACT SUR LES IMPÔTS LOCAUX ?

Tout le dilemme est bien là. Nous aurions pu prendre le parti, à l'instar de deux de nos communes voisines qui voient augmenter les taux d'imposition de 8 et 10%, d'augmenter les taux d'imposition de manière conséquente, comme nous y encourage fortement les services de l'État. Nous avons préféré maintenir le cap tenu jusqu' alors d'une augmentation de 2%, correspondant à l'augmentation du coût de la vie.

QUELS SONT LES RISQUES DE TELS EFFORTS À MOYENS TERMES ?

Les recherches d'économies déjà engagées seront amplifiées, mais l'effort demandé est considérable. Nous avons pu y faire face cette année, mais les deux années à venir seront terribles. Quand toutes les dépenses sont réduites à leur maximum, vous n'avez alors aucun autre choix que de vous attaquer soit aux dépenses que nous considérons comme élémentaires, soit d'augmenter les impôts. Cet effort injuste va conduire à terme à une dégradation du service public et amputer gravement les investissements. Affaiblir la capacité d'actions des communes est un contresens, dans la mesure où elles sont le lieu du lien social et du service de proximité, ainsi que les principaux investisseurs publics.

ASSOCIATION JEUNESSE DE SURVILLIERS

C'EST VOTRE ASSOCIATION !

Depuis plusieurs années, la municipalité a la volonté de développer l'écoute et l'accompagnement des préados et ados survillois.

La création du multi sport en 2007 a permis aux jeunes de sortir de leur isolement pour se retrouver au gymnase pendant les vacances scolaires. Aujourd'hui, le Relais Jeunes propose un accompagnement individuel du jeune dans ses démarches personnelles et professionnelles.

L'AJS, quant à elle, a pour objectif de rendre les jeunes acteurs de leur ville. Cela passe par la création ou la participation à des actions sociales, culturelles et éducatives organisées sur la commune.

Xavier Bizet, Jean-François Lasme et des parents survillois se sont mobilisés pour organiser et encadrer l'AJS. Parce qu'ils croient qu'il faut faire confiance aux jeunes, ils ont l'ambition de les rendre autonomes dans les décisions et les projets qui les concernent. En leur donnant l'occasion d'être actifs et d'exprimer leur désir de changer les

choses, l'association espère développer leur capacité à mener leurs propres projets.

En donnant la possibilité aux jeunes d'exprimer, de confronter une idée ou un projet et de le mettre en place, de le concrétiser, on l'aide à grandir et à prendre des responsabilités. Pour concrétiser leurs projets, l'AJS propose une aide logistique. Pendant « les rendez-vous d'Estel et JF », les jeunes participent à des débats et entraînent leur esprit critique. Des sorties de loisirs, culturelles et sportives sont organisées. Cela leur permet de se distraire tout en étant encadrés. De plus, chaque mois, une soirée à thème est organisée pour qu'ils puissent se rencontrer. Enfin, l'AJS encourage les talents créatifs en organisant des ateliers d'écriture, de dessin, de graphisme, etc.

Chaque début de mois, affiches, flyers, panneaux lumineux et la page Facebook de l'association vous informent du programme de l'AJS.

Coordinateur Jeunesse
Xavier Bizet



Samedi 2 Mai
RDV d'Estel et JF
« On cause de quoi? »
15h au Relais Jeunes

Samedi 9 Mai
Soirée DVD
20h30 Relais Jeunes

Samedi 16 Mai
Atelier « Fais ton T-shirt »
16h au Relais Jeunes

Samedi 23 Mai
Atelier graph

Samedi 30 Mai
Parc Astérix

Samedi 6 Juin
Soirée dansante à la Salle des Fêtes

Renseignements
Tél: 01 34 68 32 66
Mél: relaisjeunesurvilliers@gmail.com
Association Jeunesse de Survilliers-AJS

Renseignements

Tél. : 01.34.68.32.66 / Xavier Bizet : 06.74.63.98.54

Mail : a.j.s2015@gmail.com

Facebook : /Association-Jeunesse-de-Survilliers-AJS

TU AS UNE IDÉE, UN PROJET, TU VEUX RENCONTRER, PARTAGER ? VIENS NOUS REJOINDRE !

Comment s'inscrire ?

Rendez-vous au Relais Jeunes où un bulletin d'adhésion te sera remis.

Tarif adhésion : 50€ par an, payable en plusieurs fois

L'adhésion donne droit aux tarifs préférentiels sur les différentes activités organisées et à la gratuité du multi sport.

CETTE ASSOCIATION NE VIVRA QUE PAR TA PRÉSENCE ET TON IMPLICATION !



L'ATELIER MÉMOIRE

OU COMMENT BOOSTER SES NEURONES

C'EST UN PAS VERS L'AVANT... APPRENDRE À REGARDER AUTREMENT SA MÉMOIRE, REPRENDRE L'HABITUDE DE L'UTILISER DANS TOUS LES MOMENTS DE LA VIE QUOTIDIENNE.



Survilliers Magazine a rencontré Mme Eliane Lor, animatrice de l'atelier mémoire de Survilliers.

SURVILLIERS MAGAZINE : COMMENT EST VENUE L'IDÉE DE CRÉER UN ATELIER MÉMOIRE À SURVILLIERS ?

E. Lor : Cette idée est née suite à la demande d'une personne pendant la campagne municipale. Il existait un atelier mémoire itinérant proposé par la Communauté d'agglomération ; celui-ci a été interrompu au regret de quelques participants. C'est ainsi qu'est né l'atelier mémoire de Survilliers.

SURVILLIERS MAGAZINE : UN ATELIER MÉMOIRE, POUR QUI ? POURQUOI ?

E. Lor : Cet atelier est destiné à toute personne âgée désireuse de stimuler sa mémoire. Il ne s'agit pas d'un atelier thérapeutique : les personnes qui participent n'ont pas de troubles particuliers de la mémoire. C'est un lieu d'échanges et de communication.

SURVILLIERS MAGAZINE : COMBIEN Y-A-T-IL DE PARTICIPANTS ? ET COMBIEN DE BÉNÉVOLES POUR ANIMER LES SÉANCES ?

E. Lor : Il y a entre quatre et neuf participants. C'est un public plutôt féminin. Nous sommes deux bénévoles, Mélanie qui a vingt-et-un ans et qui est étudiante en architecture, et moi-même.

SURVILLIERS MAGAZINE : QUAND VOUS RÉUNISSEZ-VOUS ? À QUEL RYTHME ?

E. Lor : L'atelier a lieu tous les lundis de 10 h à 12 h à la mairie, dans la salle du conseil. Il n'y a aucune obligation à être présent à chaque séance car chaque séance est différente et unique.

SURVILLIERS MAGAZINE : QUELS SONT LES EXERCICES UTILISÉS, LES ACTIVITÉS PROPOSÉES ?

E. Lor : Il existe plusieurs mémoires : la mémoire à long terme, la mémoire à court terme, la mémoire sensorielle, ... L'idée est de travailler tous les types de mémoire à travers le vocabulaire, des quizz de culture générale, à travers des morceaux de musique également. Nous varions les supports et les exercices. Chaque séance commence par cinq minutes de respiration-relaxation.

SURVILLIERS MAGAZINE : QUELS SONT LES OBJECTIFS DE L'ATELIER MÉMOIRE ?

E. Lor : Les objectifs sont de stimuler toutes les mémoires, d'entretenir la mémoire de façon ludique. Cet atelier a aussi pour but de créer du lien social, c'est un lieu d'échanges qui se veut convivial.

SURVILLIERS MAGAZINE : L'ASSOCIATION A-T-ELLE DES PROJETS POUR LE FUTUR ?

E. Lor : Nous aimerions utiliser des moyens technologiques plus modernes, pour varier les supports. Et bien sûr, nous aimerions avoir plus de participants !

L'ATELIER MÉMOIRE ET LA SEMAINE DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'atelier mémoire a participé dans la bonne humeur à la Semaine de la langue française organisée par la bibliothèque de Survilliers en lien avec le Ministère de la Culture. Nous vous livrons quelques-unes de leurs productions.

Dis-moi dix mots... Amalgame, Bravo, Cibler, Grigri, Inuit, Kermesse, Kitsch, Sérendipité, Wiki, Zénitude

O Inuit, qu'as-tu fait de tes Grigris ?
A la Kermesse ils sont partis.

Où sont les Bravos sur Wiki ?
Ciblés par les médias, ils se sont évanouis !

Qu'en est-il de ta Sérendipité ?
En Amalgame Kitsch elle s'est délitée.

O Inuit puisses-tu en toute sérénité
Retrouver ta Zénitude, ton identité.

(sur l'air de « Et maintenant » de G. Bécaud),
libre adaptation

Et bien voilà, on me lance un défi
Participer à la Francophonie
Sans état d'âme, on m'a même donné
Un amalgame de dix mots imposés.

Naturellement, on me donne des idées,
Je peux chanter, slamer ou bien filmer,
Cibler une idée, même si j'suis pas un Inuit,
Rien ne m'empêche d'ajouter un grigri.

Par contre un mot a éveillé ma curiosité,
C'est bien celui de sérendipité,
Je l'ai cherché, partout dans le wiki
Mais impossible d'en saisir la portée.

Reconnaissez qu'avec ces mots
Ma chanson devient vraiment trop kitsch.
N'allez surtout pas dans une kermesse
Vous n'y trouverez pas toutes ces richesses.

Enfin bravo à celles et ceux
qui après de longues études
connaîtront la plénitude
ou plutôt la zénitude !

Eh bien voilà, j'en ai enfin fini
De participer à la Francophonie !

Jeannette B.

Viviane G.

PORTAIL FAMILLE DU CHANGEMENT DANS VOS DÉMARCHES

À QUOI ÇA SERT ?

L'INSCRIPTION AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES

Vous pourrez inscrire vos enfants aux différents services périscolaires proposés par la commune : cantine, accueil du matin et du soir, mercredis loisirs, centre de loisirs, etc. directement sur Internet.

Il vous sera également possible d'ajouter ou d'annuler les inscriptions sans vous déplacer en mairie.

LE PAIEMENT DES FACTURES DE SERVICES PÉRISCOLAIRES

À compter du mois de septembre, cantines, mercredis loisirs, études, école de musique, feront l'objet d'un règlement mensuel lors de l'inscription. Il vous sera possible de le faire par Internet.



COMMENT ÇA MARCHE ?

SUR LE SITE INTERNET DE SURVILLIERS, ONGLET PORTAIL FAMILLE

Vous accéderez au Portail Famille via le site Internet www.survilliers.fr. Un onglet rapide vous permettra d'accéder à l'espace Portail Famille en un clic.

CODES D'ACCÈS

Chaque famille disposera de ses propres codes d'accès composés d'un identifiant et d'un mot de passe. Ils permettent de vous identifier et de protéger les données personnelles contenues dans cet espace.

CONSULTATION DES FACTURES

Les factures de services périscolaires seront consultables et archivables dans votre espace personnel, aucun risque de les égarer !

RÈGLEMENT SÉCURISÉ PAR CARTE BANCAIRE

Le paiement des factures pourra se faire en ligne, directement de chez vous ou du travail, de manière tout à fait sécurisée par carte bancaire.

QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE ?

PLUS DE DÉPLACEMENT EN MAIRIE

Vous pourrez effectuer toutes ces démarches de chez vous, sans avoir besoin de vous déplacer en mairie pour rendre votre fiche d'inscription ou payer vos factures.

Cependant, pour ceux qui le souhaitent, les services administratifs continueront bien entendu de vous accueillir et de recueillir vos fiches d'inscription et paiement (par chèque, carte bancaire ou espèces).



**LE PORTAIL FAMILLE SERA BIENTÔT OPÉRATIONNEL !
VOUS SEREZ INFORMÉS DE SA MISE EN SERVICE PAR COURRIER**

CROSS DES ÉCOLES

Ce rendez-vous sportif très attendu qui fédère les quatre écoles de Survilliers se déroulera le **mercredi 20 mai** au parc de la mairie.

Les enfants ont besoin de vos encouragements pour cette véritable compétition !



T-VIBZ DANCE : ZUMBA CE N'EST PAS QU'UN COURS DE FITNESS À LA MODE

LA ZUMBA, C'EST QUOI ?

La Zumba est un mélange de danse et de fitness composé de chorégraphies sur de la musique latine (Salsa, Merengue, Reggeaton) mais aussi sur du Hip Hop ou du Dancehall. Elle est pratiquée régulièrement par plus de 14 millions de personnes, dans 185 pays.

« La Zumba est plus qu'un cours de fitness, ou une tendance, c'est la parfaite équation entre sport, fun et bien-être. Ce n'est pas un effet de mode, c'est une activité qui est maintenant bien installée partout dans le monde et qui a fait ses preuves. On voit tous les jours aussi bien en tant que professeur qu'en tant qu'élèves les bienfaits de la Zumba, physiquement et moralement. C'est un concept qui continuera à plaire et qui est en constante évolution. » **Ouly Sagna**

RENCONTRE AVEC OULY, PROFESSEUR DE ZUMBA, PIONNIÈRE DES COURS ZUMBA DANS LA RÉGION ET PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION T-VIBZ DANCE QU'ELLE COGÈRE AVEC SON MARI JULIEN, TRÉSORIER.

En 2011, l'envie de s'investir dans sa ville et de faire partager sa passion pousse Ouly à passer ses certifications Zumba et son diplôme d'Animatrice de Loisirs Sportif afin de pouvoir l'enseigner et devenir professeur de Zumba. Son projet prend notamment forme grâce à l'association Em'ma Différence et à Xavier Bizet qui la soutiennent.

« La danse (Modern jazz, raggamuffin, dancehall, afro, latinos) et le sport (athlétisme) me passionnent depuis toute jeune. C'est en 2008, lors d'un voyage aux États-Unis que j'ai découvert la Zumba dans une salle de sport, j'en suis immédiatement tombée amoureuse car cette discipline allie à merveille mes deux passions. L'approche de Beto Perez (le fondateur de la discipline) y est pour beaucoup : plus qu'un simple cours de fitness ou qu'un simple cours de danse, la Zumba c'est avant tout du fun ! On s'amuse, on se défoule et on se recharge en bonne humeur ! »

Les cours d'Ouly sont à son image : dynamiques, festifs, énergisants et conviviaux. Elle insiste sur le fait que même si la Zumba permet un excellent travail de cardio et de renforcement musculaire, il n'est en aucun cas question d'effort ou de souffrance. « C'est no pain, all gain ! »

Cours à l'unité : 8€

Carte de 10 cours : 55€

Cartes de 20 cours : 80€

Abonnement annuel : 230€

Un cours dure environ 1 heure, soit environ 16 chorégraphies à des rythmes différents, avec un échauffement au début et un retour au calme en fin de séance. Chaque chorégraphie fait travailler plusieurs groupes musculaires en plus de l'entraînement cardio.

« On garde les mêmes chorégraphies plusieurs mois, les élèves se familiarisent rapidement avec les pas. La Zumba utilise des pas de base de tous les rythmes : ragga, salsa, merengue, reggeaton, etc. on ajoute ensuite des variations, des combinaisons de pas. Mais la base est très souvent la même si on décompose le mouvement, ce qui permet aux élèves de s'approprier la chorégraphie assez facilement. »

Concernant le public, Ouly apprécie le mélange intergénérationnel. « Mes élèves ont de 16 à 68 ans. » Ses élèves sont essentiellement des femmes, mais elle tient à rappeler que les hommes sont les bienvenus. « Les hommes qui essaient adorent ! Ils aiment l'intensité et le fait que ça change des sports qu'ils ont l'habitude de pratiquer en faisant travailler d'autres muscles. »

« Les élèves viennent avant tout pour se défouler ! Ils savent qu'ils vont faire du sport mais que ça va être fun ! Ils viennent danser, aiment apprendre de nouveaux pas et retrouver leurs chorégraphies préférées. Parfois ils arrivent tendus, pressés, préoccupés et ils se délestent de ces petits poids du quotidien pendant le cours pour repartir détendus et avec le sourire ! C'est la plus grande des satisfactions pour un professeur. C'est notre travail de leur apporter du bonheur, du plaisir, du divertissement tout en faisant du sport pour rester en bonne santé. Un travail que j'adore ! »

En plus des cours, Ouly organise régulièrement des événements ouverts à tous, au gymnase de Survilliers. Elle y invite d'autres professeurs avec qui elle travaille en dehors de la ville, un DJ et un photographe qui immortalise le moment. Elle espère avec ces événements redynamiser le village et offrir une belle après-midi, énergisante et bonne pour la santé et l'esprit.

À la salle des fêtes

Lundi de 20h45 à 21h45

Mardi de 20h15 à 21h15

Mercredi de 20h30 à 21h30

« On me demande souvent des cours pour enfants. J'espère obtenir des créneaux supplémentaires pour répondre à la demande, à moins qu'on puisse pousser les murs pour satisfaire tout le monde ! (rires) »

L'association a des projets plein la tête. Julien, le mari d'Ouly, vient de passer son diplôme d'État de BPJeps AGFF Mention C et D avec succès. Il est dorénavant Coach Sportif. Une belle reconversion professionnelle pour cet amoureux du sport au sens large, qui pourra désormais transmettre sa passion. Il propose des coachings personnalisés avec des conseils pour la perte de poids, la prise de masse, la remise en forme, l'entretien et la sculpture de la silhouette.

CONTACT :

tvibzdance@gmail.com

Facebook : /OULYZUMBAPARIS

ouly.sagna@yahoo.fr

julien.lindor@yahoo.fr





BROCANTE : LA 32^{ÈME} ÉDITION SE PRÉPARE

HISTORIQUE

Organisée par l'association Comité des fêtes avec le soutien logistique de la Mairie, la brocante de Survilliers va fêter ses 32 ans d'existence. La première édition en 1983 comptait quelques dizaines de brocanteurs répartis sur l'allée centrale de la place de l'église. Impulsée par André Grémeaux et Arnaud de Saint-Salvy, la brocante du 1^{er} mai a très vite rencontré un vif succès, grâce à l'implication des bénévoles et aussi au choix judicieux de la date (jour férié, et fête du muguet).

Au fil des années, cette brocante (maintenant l'une des plus importantes de la région) a acquis ses lettres de noblesse et est devenue pour Survilliers une véritable institution et une référence dans le calendrier des chineurs.

Aujourd'hui François Varlet et son équipe de 40 bénévoles assurent et perpétuent ce grand rendez vous.

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

Dès le mois de janvier et jusqu'au 15 avril, les inscriptions des quelques 500 brocanteurs sont enregistrées. C'est un vrai travail de fourmi qui débute pour positionner tous ces brocanteurs sur les 4,5 km de trottoirs de notre village, car ce jour là, toutes les rues sont piétonnes, et cela pour le plus grand bonheur des 40 000 visiteurs qui se succèdent tout au long de la journée pour peu que le soleil soit au rendez vous.

Dès 2h du matin, les barrières sont installées dans toutes les rues et aux abords de Survilliers. À 4h un solide petit déjeuner est servi aux bénévoles après le briefing à la salle des fêtes. Un peu avant 5h, c'est parti pour les placiers qui rejoignent leurs positions aux quatre coins du village pour accueillir les brocanteurs et les premiers chineurs.

UN VÉRITABLE TRAVAIL D'ÉQUIPE



MICHEL RAES, ADJOINT AUX FÊTES ET CÉRÉMONIES : « Pour organiser une manifestation de cette ampleur, la quarantaine de bénévoles n'est pas de trop ! Nous travaillons en équipe, chacun tient son rôle : réservation des emplacements, gestion du secrétariat, placement des exposants, sécurité, circulation, etc.

Ce qui me marque chaque année, c'est la veille de la brocante avec le stationnement de camping-cars venant de Belgique, de Hollande, près de la piscine. Et le « ballet » des habitants de Survilliers qui transportent dans leurs véhicules tout un tas d'objets qu'ils destinent à la vente, pour les stocker pour la nuit au plus près de leur futur emplacement, car beaucoup ont leurs habitudes depuis de nombreuses années. »

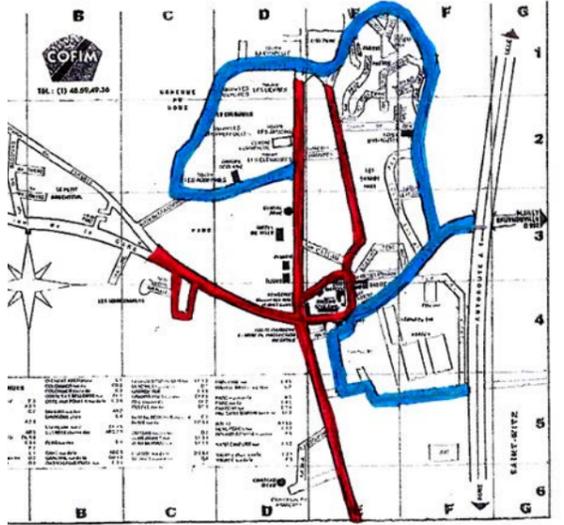
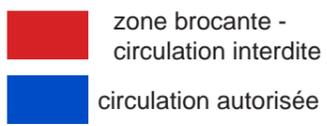
EN CHIFFRES

4,5 km de trottoir
réservés aux brocanteurs

Entre 500 et 600 exposants

40 à 50 bénévoles
pour l'organisation de cette journée

De 30 000 à 40 000 visiteurs
tout au long de la journée (5H à 18H)



Aucune circulation de véhicule n'est autorisée dans le périmètre brocante entre 8h et 18h le 1^{er} mai.

Deux parkings gratuits et gardés (parking de la Poste et cour de l'école élémentaire du Colombier) pour les véhicules des survillois qui se trouvent dans la zone de la brocante sont ouverts dès la veille du 1^{er} mai (avec accès vers l'extérieur de la brocante).

La Gendarmerie de Fosses et la brigade motorisée sécurisent la manifestation.

La caserne des Pompiers de Survilliers et la Gendarmerie sont en contact permanent avec les organisateurs de la brocante.

La restauration toute au long de la journée est principalement assurée par les associations et les commerces locaux.

A LA UNE

ROMANS

- Stuart NADLER Un été à Bluepoint
- Muriel BARBERY La vie des elfes
- Catharina INGELMAN-SUNDBERG Le gang des dentiers fait sauter la banque
- Kazuo ISHIGURO Le géant enfoui
- Karen VIGGERS La mémoire des embruns
- Daniel CARIO Petite Korrig
- Henriette BERNIER Les ombres de l'enfance
- Marc DUGAIN Quinquennat
- Anne-Laure BONDOUX - Jean-Claude MOURLEVAT Et je danse, aussi
- Patrick POIVRE D'ARVOR Un homme en fuite
- Anne WIAZEMSKI Un an après
- Tom FRANKLIN - Beth Ann FENNELLY Dans la colère du fleuve
- Janine BOISSARD Au plaisir d'aimer
- Christine KERDELLANT Alexis ou la vie aventureuse du comte de Tocqueville
- Katarina MAZETTI Ma vie de pingouin
- Yves VIOLLIER L'instant de grâce

POLICIERS

- Jacques SAUSSEY La pieuvre
- Guillaume MUSSO L'instant présent
- John GRISHAM L'ombre de Gray Mountain
- Ian MANOOK Les temps sauvages
- Michael CONNELLY Dans la vie en feu
- Jean-Luc AUBARBIER L'échiquier du temple

- Patricia MACDONALD Personne ne le croira
- Harlan COBEN Tu me manques
- Fred VARGAS Temps glaciaires

BIOGRAPHIE

- Tatiana de ROSNAY Manderley for ever

COUPS DE CŒUR

DEUX GOUTTES D'EAU
Jacques EXPERT



UN HOMME EN FUITE
Patrick POIVRE D'ARVOR



Une jeune femme est retrouvée morte dans son appartement, tuée à coups de hache. L'enregistrement d'une caméra de surveillance permet d'identifier son ami, Antoine Deloye, sortant de chez elle, l'arme à la main. Interpellé par la police et alors que tout semble le désigner, il nie farouchement les faits et accuse son frère jumeau, Franck, d'avoir mis au point une machination pour le perdre.

Qui ment ? Qui dit vrai ? Le commissaire divisionnaire Laforge, en charge de l'enquête, va devoir résoudre cette incroyable énigme et ne pas se laisser influencer par les évidences.

Un polar au suspense haletant qui montre bien la personnalité complexe et fascinante des jumeaux face au monde qui les entoure. L'auteur s'ingénue à nous perdre avec ce récit machiavélique qui joue avec nos nerfs jusqu'à la fin.

Aurélien Desmaroux est chirurgien à Tours, spécialisé dans les malformations cardiaques chez l'enfant. Dans la vie, tout lui sourit : il est bel homme et multiplie les conquêtes, il est reconnu dans sa profession, c'est « l'homme aux doigts d'or ».

Mais Aurélien finit par trébucher : il perd connaissance pendant l'opération d'un de ses patients et l'on découvre assez vite qu'il était sous l'emprise de l'alcool. C'est alors la dégringolade : la clinique le révoque, l'Ordre des médecins le poursuit, la famille de l'enfant demande des comptes et sa femme le quitte. Jusqu'à sa rencontre avec Frédéric, un jeune autiste, qui va lui permettre de combattre ses fêlures et peu à peu l'aider à se reconstruire.

Un très beau roman sur la fragilité des destins et la possible reconstruction.

ACTUALITÉS

En avant la musique !

Exposition culturelle et artisanale du 13 au 27 Juin 2015

S'il est un thème universel, c'est bien celui de la musique. Depuis toujours, elle accompagne l'homme au quotidien et dans toutes ses cérémonies.

Origine de la musique, premiers instruments, musiques et rituels, musicothérapie, etc. sont quelques-uns des nombreux thèmes abordés dans « En avant la musique ».

Les musiques du monde y sont également à l'honneur avec la présentation d'instruments de musique de tous les continents, ainsi que des objets artisanaux en rapport avec la danse et la fête.

Au-delà de son intérêt pédagogique et culturel, cette exposition permet de se retrouver autour d'un sujet qui concerne tous les publics.

Réalisée par Créa Diffusion, en lien avec des associations partenaires (O.N.G.).

Entrée libre, aux horaires de la bibliothèque.

**FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA BIBLIOTHEQUE
SAMEDI 2 MAI ET SAMEDI 22 AOUT 2015**

L'ÉCHIQUÉENNE LANCEZ-VOUS !

LE JEU D'ÉCHECS, INVENTÉ AUX ENVIRONS DU IVÈME SIÈCLE EN INDE, EST ARRIVÉ À SURVILLIERS EN 2001.

FAITES-VOUS LA MAIN !

Cette situation est tirée du 89ème championnat de France (2014).

Si vous trouvez la solution, l'association vous invite à la retrouver au club pour jouer avec les membres.

Si vous ne trouvez pas, elle vous propose de venir apprendre.

« Il n'y a pas d'âge pour commencer. Certains de nos membres ont commencé à la retraite. Le samedi matin est le moment idéal. »

Horaires d'ouverture du club

Vendredi de 15h à 19h

Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Les cours : samedi de 15h30 à 19h30 selon votre niveau



Comme le dit Bernard Guilloux, président : « L'échiquienne de Survilliers fait mieux que Tintin puisque nos membres ont de 6 à 85 ans. »

Les jeunes sont d'ailleurs nombreux à jouer aux échecs. Ils participent avec ardeur aux compétitions en équipe. « En ce moment, nous avons trois équipes qui caracolent en tête de leur classement. » Le club recrute volontiers des adultes pour renforcer ces équipes.

CONTACT

bernardguilloux@neuf.fr

Tél. : 01.34.68.29.41 / 06.16.24.60.34

Centre commercial du Colombier



STANLEY AIRSOFT UNE ASSOCIATION QUI MÉRITE D'ÊTRE DÉCOUVERTE

L'AIRSOFT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un jeu se pratiquant en équipe dans lequel les joueurs utilisent des répliques d'armes à air comprimé, propulsant des billes en plastiques.

LES ORIGINES

Après la Seconde Guerre Mondiale, le Japon règlemente la possession des armes à feu pour la population, suite à l'armistice imposé par les Américains. Cette réglementation est tellement stricte qu'il est impossible d'avoir une arme à feu chez soi, même neutralisée pour collection.

Suite à la forte demande des collectionneurs, Maruzen commercialise vers 1960 des répliques d'armes coulées en plastiques totalement inertes. Il faudra attendre le milieu des années 70 pour que des ingénieurs développent des répliques tirant des projectiles non dangereux grâce à l'air comprimé.

Naissent alors des jeux opposant deux équipes ou plus, sous le nom de Survival Games ou Wargames.

Les répliques sont appelées des Airsoft-Guns, d'où le nom de la discipline : AIRSOFT.

Les valeurs : l'esprit d'équipe, la convivialité et le fairplay.

Retrouvez toutes les informations sur :

stanley-asso.fr

Facebook : /StanleyAirsoft

L'ASSOCIATION

Créée en Octobre 2008, Stanley Airsoft est issue du regroupement d'airsofteurs jouant ensemble depuis près d'un an et voulant officialiser leur loisir et le faire découvrir au plus grand nombre.

L'association compte aujourd'hui environ 80 adhérents et organise des manifestations quasiment tous les dimanches.

DEVENIR MEMBRE

Les inscriptions sont ouvertes du 1er septembre au 31 Décembre.

Pour rejoindre « la famille Stanley », dans un premier temps un parrain vous est attribué. Il sert de guide lors des premières parties et apporte des conseils techniques. Si tout se passe bien (fair-play, esprit de groupe, etc.), que l'équipe vous convient et que vous convenez à l'équipe, il faudra alors remettre aux membres du bureau : le formulaire d'inscription rempli (téléchargeable en ligne sur le site de l'association), une photo d'identité et un chèque de 30 euros. Ceci donne un accès illimité aux parties de jeu, la couverture assurance, la participation aux commandes groupées, etc.

Pour accéder aux terrains, il faut être majeur et les protections optiques sont obligatoires.



HANDBALL UN PARTENARIAT EN OR

LE CŒUR HANDBALL DE LUDIBOO

L'Avenir de Survilliers Handball et la Plaine de Jeux Ludiboo (Le Mesnil-Amelot) ont débuté il y a un an un partenariat visant à accompagner les enfants de l'École de Handball dans la pratique sportive du Handball.

Ce partenaire travaille avec le club dans l'organisation d'événements toute au long de l'année pour les enfants de 3 de 11 ans. L'Arbre de Noël, La Chasse aux œufs de Pâques et des activités sportives Kid Form qui se dérouleront en juin sont des événements que Plaine Oxygène propose à nos jeunes champions. « Ce partenariat est très important pour notre association. Il nous permet de travailler au développement de l'esprit Club au travers de sorties organisées avec les enfants, les parents et les entraîneurs du club. » Plaine Oxygène participe également à l'animation des soirées handball organisées autour des matchs de l'équipe Seniors Masculins. L'Avenir de Survilliers Handball tient à remercier son partenaire École de Handball pour l'application mis dans l'organisation de ces journées qui donnent le sourire aux enfants comme aux parents.

Le club organise des entraînements ouverts au public non licencié en avril et en mai pour les enfants souhaitant découvrir le sport collectif français le plus titré de l'histoire.

Tous les mercredis de 16h à 17h pour les 6-8 ans, de 17h à 18h30 pour les 9-10 ans et les samedis matins de 11h à 12h pour les 3-5 ans.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement sur handballsurvilliers@hotmail.com ou via le site du club www.handball-survilliers.fr



COMITÉ DES FÊTES

LE JEU CONCOURS AUTO RÉTRO EN EXCLUSIVITÉ

GRAND JEU CONCOURS ORGANISÉ À L'OCCASION DE L'AUTO RÉTRO DE LA SAINT JEAN LE 20 JUIN
UN PANIER GOURMAND À GAGNER !

Quel est le prénom du constructeur et préparateur M. GORDINI ?	<input type="checkbox"/> Amédée	<input type="checkbox"/> André	<input type="checkbox"/> Anicet
Quelle est l'année de naissance de la SIMCA 1100 ?	<input type="checkbox"/> 1958	<input type="checkbox"/> 1967	<input type="checkbox"/> 1972
Qu'est-ce que la Citroën « 7A » ?	<input type="checkbox"/> Coupé SM	<input type="checkbox"/> GS	<input type="checkbox"/> Traction avant
En 1950, sur quel véhicule Juan-Manuel Fangio remporta-t-il son premier championnat du monde ?	<input type="checkbox"/> Alfa Romeo	<input type="checkbox"/> Ferrari	<input type="checkbox"/> Maserati
Qui a construit la première moto du monde en bois en 1885 ?	<input type="checkbox"/> Benz	<input type="checkbox"/> Daimler	<input type="checkbox"/> Gregoire
Quel est la nationalité du conducteur De Dion Bouton ?	<input type="checkbox"/> Anglaise	<input type="checkbox"/> Suisse	<input type="checkbox"/> Française
Trouvez l'intrus :	<input type="checkbox"/> Zorg	<input type="checkbox"/> Zil	<input type="checkbox"/> Zas
Quelle est la longueur de la Renault 4 CV ?	<input type="checkbox"/> 2,66m	<input type="checkbox"/> 3,66m	<input type="checkbox"/> 4,66m
Quelle est la couleur du repère apposé sur le fil de bougie du cylindre n°1 de la SIMCA P60 de 1959 bleue pervenche présente au 7 ^{ème} Auto Retro de la Saint Jean de Survilliers ?	<input type="checkbox"/> Bleu	<input type="checkbox"/> Blanc	<input type="checkbox"/> Rouge

Un bulletin de participation vous sera envoyé prochainement.
Il sera à valider le 20 juin lors de l'Auto Rétro. Participation : 1€ par bulletin

Groupe majoritaire

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES : UN APPEL AUX URNES MANQUÉ

Il ne s'agit pas ici de critiquer le résultat de l'élection départementale qui a vu la victoire d'Antony Arciero, ce dont nous nous réjouissons, mais de réfléchir sur une situation particulièrement critique pour notre démocratie qui marque une rupture entre les citoyens et les instances dirigeantes.

Malgré l'important battage médiatique, les français ne se sont pas déplacés et le canton de Goussainville n'a pas dérogé à cette règle avec 35,9 % de votants.

Non, il ne s'agit pas d'un désintérêt de nos administrés pour la chose publique, mais plutôt d'un refus de la classe politique, qui trop souvent se résume à des communicants, trop éloignés de la réalité, de la vraie vie, celles que vivent les employés, les ouvriers, les patrons, les retraités, la réalité de ceux qui font vivre notre territoire, qui font vivre notre pays.

Il s'agit bien d'un rejet ; du rejet d'une démocratie dont l'essence même est bafouée. Comment peut-on ignorer toute cette partie de la population que représentent abstentionnistes et les votes blancs ?

Les appareils politiques s'en moquent, à grands coups de découpage, le territoire est fictivement remanié. On réduit le nombre de cantons et on augmente le nombre d'élus. Le gouvernement annonce la disparition des départements et demande ensuite d'élire les conseillers départementaux, annonce des transferts de compétences vers les communautés d'agglomération, mais ne précise pas lesquelles. Tout est flou et traduit un amateurisme dramatiquement coupable.

Dans cette découpe du mille feuilles étatique, plus personne ne s'y retrouve et surtout ne perçoit les réelles « soit disant » économies. En revanche, ce que nous percevons très concrètement à Survilliers, c'est une réduction sans précédent de nos dotations et des subventions d'investissement. Oui, l'état se désengage et ce sont les administrés qui vont en souffrir au quotidien. Augmentations des impôts auxquels nous ne pourrions pas échapper, risque de disparition de services aux habitants. C'est la chronique d'une mort annoncée de nos communes.

Oui, la fracture avec les électeurs s'agrandit et s'agrandira encore. Au-delà des beaux discours, il faut en prendre conscience. Le système en peut continuer à avancer sans prendre en compte les individus qui composent ce dernier.

Groupe minoritaire

Le 29 mars dernier les électeurs des neuf communes du nouveau canton de Goussainville auquel appartient désormais Survilliers, étaient appelés aux urnes pour élire leurs conseillers départementaux.

Si je tiens à remercier l'ensemble des électeurs qui ont accordé leur confiance au binôme que je formais avec Isabelle Rusin, je veux en particulier remercier les Survillois dont la mobilisation a été plus élevée que la moyenne départementale : ils nous ont permis de nous qualifier lors d'un premier tour difficile. Grâce à ses habitants, Survilliers est entré de plain-pied au Conseil départemental.

Le président Arnaud Bazin, m'a confié le portefeuille de l'emploi. Je siégerai dans trois des six commissions : Développement économique, Transports et Finances ainsi qu'à des conseils d'administration comme Débitex (Très haut débit) ou le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours). Dès le 30 mars, la majorité départementale s'est mise au travail, pour élaborer et voter le budget 2015.

Après la gestion socialiste qui a mené le Val-d'Oise à devenir le troisième département le plus endetté de France, il nous faut conduire une politique rigoureuse, lutter contre la fraude et la gabegie. La double peine socialiste c'est la baisse inconséquente des dotations de l'État qui frappe nos collectivités, autant pour notre budget communal à Survilliers que pour celui du département. Une politique néfaste menée sur fond de démagogie galopante à l'encontre des élus locaux qui subissent de plein fouet la défiance des électeurs. Notre réponse ce sont nos actes... alors parlons-en !

UNE MAITRISE DES DÉPENSES : PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔTS !

Dans ce contexte fiscal désespérant nous avons élaboré un budget 2015 sans augmenter les taux d'imposition départementaux ! Nous porterons à près de 70 millions d'€ le plan d'économie des dépenses de fonctionnement du département, et parce que l'exemplarité doit guider notre action, chaque dépense est soigneusement étudiée. Nous avons acté la baisse des frais de communication, la baisse des services dédiés à la présidence, ou encore la baisse des indemnités des élus, ce qui ne faisait pas partie de nos promesses... mais nous l'avons fait ! Dans ce budget les politiques de développement économique sont renforcées car nous faisons le pari de dynamiser l'attractivité du Val-d'Oise, pour créer de l'emploi et réduire les dépenses sociales. Seul remède pour sortir de l'impasse financière.

Alors gardons espoir, Edmond Rostand écrivait « C'est dans la nuit qu'il est beau de croire à la lumière ». Nonobstant la médiocrité du gouvernement gardons confiance en la lumière « France » !

Anthony ARCIERO
anthony.arciero@valdoise.fr



BIENVENUE À

Marion COQUEL née le 13 janvier 2015
Marwan EL BAKARI né le 25 janvier 2015
Lucas SIRET né le 27 janvier 2015
Charles-Antoine HUOT né le 9 février 2015
Morgane Mélissa BOUDOURIS né le 16 février 2015
Abby Inaya PASTEL née le 2 mars 2015
Jules KELLER né le 9 mars 2015
Élisa et Nathan MOINET nés le 27 mars 2015

IL NOUS A QUITTÉ

Michel MANGEZ (58 ans) le 17 mars 2015

Service État Civil : Sandrine Ladame - 01.34.68.16.84 - sladame@roissy-online.com

SURVILLOIS A L'HONNEUR



MADELEINE RENARD : 100 ANS ÇA SE FÊTE !

C'est avec beaucoup de plaisir et d'émotion que nous avons accueilli à la mairie Madame Madeleine Renard qui a fêté ses 100 ans le 2 mars 2015.

Entourée de sa famille, elle nous a raconté les débuts de sa vie à travers la France puis son arrivée à Survilliers.

Elle a reçu une médaille et des fleurs de la part des élus et de sa famille.

SÉBASTIEN RAFTON : ENTREPRENDRE À SURVILLIERS

Le 1er décembre 2014, une nouvelle entreprise a vu le jour à Survilliers : Sébastien Rafton Services administratifs (SRSA). Comme son nom l'indique, elle est dirigée par Sébastien Rafton, survillois depuis bientôt quatre ans. Riche d'un passé professionnel varié, cet homme de 42 ans qui aime le contact et l'action a décidé de s'installer à son compte pour apporter ses compétences aussi bien aux petites entreprises artisanales qu'aux particuliers. Son credo: simplifier la vie en prenant à son compte partiellement ou totalement la gestion administrative des entreprises. Pour les particuliers, il propose des services novateurs comme par exemple un coffre-fort électronique. Son ambition : réussir à développer son activité à un niveau qui lui permette d'embaucher des collaborateurs... sa manière à lui de lutter contre la crise. Son site www.srsa.fr, e-mail: info@srsa.fr



GRÉGORY DURGUERIAN INAUGURE UNE NOUVELLE PIZZERIA AU COLOMBIER

Après deux mois de travaux de rénovation, la nouvelle pizzeria du Colombier a ouvert le 9 mars dernier.

Pizz'as propose évidemment des pizzas, mais aussi d'autres produits de restauration rapide comme des paninis ou des pâtes, et des boissons.

Mais pour Grégory Durguerian, propriétaire, l'établissement permet également de rassembler autour de moments conviviaux comme la retransmission d'événements sportifs.

SAMEDI 20 JUIN 2015 - SURVILLIERS 7ÈME AUTO RETRO DE LA SAINT JEAN

PROGRAMME

THÈME : LES MÉTIERS



9h30 place de l'Église

Accueil et exposition des véhicules anciens et des Harley-Davidson

10h30 petite promenade

dans les communes voisines avec baptême en «anciennes»

Retour vers 12h place de l'Église

À partir de 14h30

Parade dans les rues

À partir de 15h30

Concours d'élégance sur le thème «les métiers»

Baptême en Harley-Davidson

17h Parc de la mairie

Remise des coupes aux lauréats du concours d'élégance

Résultats du jeu concours



Organisé par :

LE COMITÉ DES FÊTES DE SURVILLIERS

3 rue de la liberté 95470 SURVILLIERS

Contacts : Nadège Mira au 01.34.68.68.84 ou Christine Allouis 06.68.64.03.82